



# Le P'tit Pirin de Vouillé-les-Marais

MAI 2017 N°156

Villes et Villages  
Fleuris

## Le Mot du Maire

L'heure du choix ...

Dimanche nous avons fait un premier choix ; un choix difficile quand on regarde les résultats.

Le 7 mai, une nouvelle décision devra être prise ; elle s'imposera à toutes les françaises et à tous les français pour plusieurs années.

Il y va de l'avenir de la France, celui de l'Union Européenne et il aura des conséquences énormes sur notre monnaie et sur notre économie.

Dimanche prochain, nous devons opter entre une société fermée ou une société ouverte. C'est vrai, l'Europe ne répond pas toujours à nos espérances.

Mais l'Union Européenne sous l'impulsion du Général de Gaulle et du Chancelier Adenauer a été créée, pour nous éviter, notamment, d'avoir des guerres fratricides au sein de notre continent.

Cet objectif a été largement rempli puisqu'il n'y a plus de conflit depuis plus de 70 ans entre les pays qui la composent.

La paix vaut tout l'or du monde.

Notre pays représente moins d'1% de la population du globe. Notre influence mondiale diminue de jour en jour. Les grands pays nous entendent mais ne nous écoutent plus. C'est le problème de tous les pays européens pris un par un.

Il n'y a pas de salut sans cette Union.

Nous devons faire un grand choix historique qui permettrait, comme le disait le fondateur de Ouest France dans un éditorial, "soit l'enfoncement dans la morosité puis le chaos avec un protectionnisme asphyxiant, soit une remise en ordre du pays par une relance dynamique dans le cadre d'une ouverture, non pas à tout-va, mais d'une ouverture contrôlée au sein de l'Union Européenne". En cette heure grave, à chacun de décider en son âme et conscience.

**Jacky MOTHAIIS**

### INFOS UTILES

#### Mairie

tous les matins  
9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

Adresse mail :

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

#### Bibliothèque :

Les mercredis de 14 h à 16 h

Les samedis de 10 h à 12 h

Adresse mail :

paradisdeslivres@orange.fr

Tél. 02 51 51 53 78

#### A.D.M.R.

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

Aides ménagères et travail-  
leuses familiales

Tél. 02 51 56 79 77

#### Assistante Sociale de Vouillé

Mme FONTENIT

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

le vendredi matin sur RDV

Tél : 02.51.56.02.31

#### Permanence Médicale

Tél : 02.51.44.55.66

### SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2017

**ANIMATIONS DE L'ETE 2017** : Le Conseil Municipal accepte les contrats pour les animations de l'été 2017 suivants :

- Marchés nocturnes : 2 380 € pour 4 marchés nocturnes l'un étant pris en charge par le Comité des Fêtes,
- Spectacle du 14 juillet pour les enfants : 600 €,
- Feu d'artifice : 1 410 €.

**TRANSPORT SCOLAIRE** : Le circuit du transport scolaire va être modifié. Le Conseil Municipal souhaite installer un abri bus. Le sujet sera revu ultérieurement afin d'étudier son coût et les possibilités d'aide de financement au niveau du Conseil Départemental.

**HONORAIRES HUISSIER DE JUSTICE** : Le Conseil Municipal décide le commandement d'un huissier de justice afin de récupérer les clés du locataire 39 Rue du Prieuré. Ses honoraires s'élèvent à 367,36 €. Les clés ont ainsi pu être récupérées afin de mettre le local à la disposition d'un nouveau locataire et les loyers impayés ont été remboursés.

**ADILE "PASSEPORT ACCESSION"** : Le Conseil Municipal décide d'instaurer une aide de 1 500 € pour une famille qui souhaiterait acquérir un bien sur la commune. La demande devra remplir les conditions fixées par l'ADILE.

**ADILE "ECO PASS"** : Le Conseil Municipal décide d'instaurer une aide de 1 500 € pour les opérations d'acquisition suivies d'une amélioration énergétique. Les bénéficiaires devront remplir les conditions fixées par l'ADILE.

**La mairie sera fermée vendredi 26 et samedi 27 mai  
Ouverte le mercredi 25 mai de 9h à 12h00**

**PROCHAINE REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
09 MAI 2017  
20h30**

**PERMANENCES DU MAIRE**  
Lundi matin et sur rendez vous  
**ET DES ADJOINTS** Le samedi de 10h00 à  
12h00 (sauf 1er samedi du mois)

13 mai

Miguel PARRA

20 mai

Robert PELLETIER

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2017

FONCTIONNEMENT

	2017	2016	Recettes	Total	2017	2016	2016
<b>Dépenses</b>	<b>858 177.64 €</b>	<b>943 793.49€</b>	<b>Recettes</b>	<b>Total</b>	<b>858 177.64 €</b>	<b>943 793.49€</b>	<b>2016</b>
Ch011	179 600 €	189 100 €	Ch013	Atténuations de charges	4 000 €	3 000 €	
Ch012	246 400 €	235 000 €	Ch042	Opérat° transf entre section	30 820 €	31 050 €	
Ch014	34 114 €	34 114 €	Ch70	Prod de serv & domn	339 128 €	328 019 €	
Ch022	20 000 €	36 379.29€	Ch73	Impôts et taxes	218 663 €	209 093 €	
Ch023	263 463.64 €	313 850.20 €	Ch74	Dotat° subv et participat°	68 500 €	66 000 €	
Ch042	30 000 €	37 000 €	Ch75	Autres prod gest courante	5 €		
Ch65	52 250 €	61 000 €	Ch76	Produits financiers	200 €	60 000 €	
Ch66	28 050 €	31 550 €	Ch77	Produits exceptionnels	193 561.64 €	246 631.49 €	
Ch67	4 300 €	5 800 €	002	Résultat reporté			

INVESTISSEMENT

	2017	2016	Recettes	Total	2017	2016
<b>Dépenses</b>	<b>610 826.05 €</b>	<b>766 207 €</b>	<b>Recettes</b>	<b>Total</b>	<b>610 826.05 €</b>	<b>766 207 €</b>
Op 110	30 000 €	20 000 €	001	Excédent investissement	176 669.09	67 001.80 €
Op 113	18 750 €	70 000 €	021	Virt section fonctionnement	263 463.64	313 850.20€
Op 114	4 500 €	18 150 €	10	Dotations	73 000	39 000 €
Op 115	500 €	8 400 €	16	Emprunts	44 343.32	65 152 €
Op 117	6 000 €	10 000 €	28	Amortissements	30 000	37 000 €
Op 118	15 000 €	10 000 €				
Op 120	2 500 €	2 300 €				
Op 121	70 000 €	0		Reste à réaliser	23 350	233 555 €
Op 125	5 000 €	9 516 €				
Op 126	6 500 €	30 000 €				
Op 129	10 000 €	0 €				
Op 131	2 000 €	18 700 €				
Op132	50 000 €	15 000 €				
Op 140	15 000 €	0 €				
Op 146	30 000 €	100 000 €				
Op 148	7 000 €	0 €				
001	179 876.05 €					
16	135 200 €	127 100 €				
	19 700 €	282 041 €				

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2017

FONCTIONNEMENT

Dépenses	217 318.24 €	Recettes	217 318.24 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	140 020.24 €	Recettes	140 020.24 €

Les taux pour 2017 à :

- \* Taxe d'habitation : 21%
- \* Taxe sur le foncier bâti : 28.80%
- \* Taxe sur le foncier non bâti : 83.19%



## COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Les habitants sont invités à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 qui se déroulera de la façon suivante :

- 10h45 : Rassemblement Place de la Mairie
- 11h00 : Cérémonie aux Monuments aux Morts
- 11h15 Message du Ministre des Anciens Combattants  
La Marseillaise  
Chants par les enfants de l'école
- 13h00 : Banquet à La Taillée



### ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES RENTREE 2017-2018

**VENDÉE**  
CONSEIL GÉNÉRAL

Le service de transport du département de la Vendée demande à toutes nouvelles inscriptions de se faire prioritairement en ligne à partir du 9 mai. A défaut de pouvoir utiliser internet, les familles pourront, sur demande, recevoir un exemplaire du dossier d'inscription par voie postale à renvoyer au Département. Les renouvellements d'inscription devront être faits sur le site [www.transports.vendee.fr](http://www.transports.vendee.fr).

La clôture des inscriptions est fixée au dimanche **19 juin 2017** (pour les élèves dont l'orientation est connue) au delà de cette date, une **pénalité de 15€** sera appliquée sauf pour les élèves en attente d'affectation qui devront joindre un justificatif.

Tous les documents du dossier d'inscription seront en ligne et téléchargeables.  
Conseil départemental de Vendée **02.51.34.46.66**



La MDVA conseille et accompagne les associations et leurs dirigeants gracieusement sur le plan administratif, juridique, social et comptable. L'objectif est de pouvoir simplifier et faciliter le quotidien des dirigeants et ainsi leur permettre de se concentrer sur le développement de leur projet associatif.

Comme vous le savez nos communes ont besoin des associations mais nous savons que l'engagement bénévole est de plus en plus difficile.

Les missions de conseil et d'accompagnement de la MDVA sont précieuses pour maintenir cette dynamique sur nos territoires (formation aux bénévoles, aide à l'organisation et participation aux forums des associations, audit comptable et organisationnel des associations en vue ou non d'une municipalisation...)

<http://www.mdavendee.fr>

184 Bd Aristide Briand—85000 LA ROCHE/YON  
Tél : 02.51.41.30.62

### SPECTACLE "Michel Berger 25 ans déjà"

Les élèves de CM1-CM2 de Vouillé les Marais participent avec des élèves de 6 collèges et les élèves de CM de Sainte Radegonde des Noyers, à la création d'une comédie musicale sur le thème "Michel Berger 25 ans déjà".

Deux spectacles sont programmés :  
- le 23 mai au Théâtre Millandy de Luçon à 20h30 l'espace,  
- le 30 mai à la salle des fêtes de Saint Michel en l'Herm à 20h30.

Les tarifs sont les suivants :

- ◆ 5 € pour un adulte
- ◆ Gratuit pour les moins de 12 ans

Réservation au Collège Les Colliberts 02 51 30 22 46

### DIMANCHE 14 MAI 2017

Le club de gymnastique volontaire de Vouillé les Marais - Le Gué de Velluire organisera sa **17ème RANDONNÉE PEDESTRE ET VTT**  
**Les bois, la rivière Vendée, le Marais**

Au programme :

4 circuits pédestres : 5, 8.5, 13 et 18 kms (circuit 5 kms accessible aux poussettes)  
2 circuits VTT : 25 et 45 km

Départ libre de 7h30 à 10h - Salle des fêtes de Vouillé les Marais

En-cas sur les circuits ou au retour

Renseignements : 02.51.52.57.11 ou 06.03.04.15.42 Email : [beauchardr@yahoo.fr](mailto:beauchardr@yahoo.fr)

Tarif sur réservation : \* adulte : 5 € \* 12 à 18 ans : 2.50 € \* - 12 ans : gratuit  
Inscription à renvoyer avec votre règlement par chèque à l'ordre de la Gymnastique volontaire avant le **11 mai 2017** à l'adresse suivante : Mme Anne-Marie BEAUCHARD

44 Les Huttes du Poil Rouge - 85450 VOUILLE LES MARAIS







**Ce mois ci, aura lieu le 2ème tour des élections présidentielles le dimanche 7 mai.**

**Le bureau de vote à la mairie sera ouvert de 8 à 19h.**

**Si vous ne pouvez venir, vous pouvez faire une procuration en gendarmerie.**

**A partir du 2 mai**

**Le ramassage des ordures ménagères se fera le lundi matin à partir de 5h et le mercredi matin de semaines impaires à partir de 5 heures du matin pour les sacs jaunes. Attention les bidons plastiques de 20L et plus doivent être déposés en déchetterie ainsi que les fûts pour tireuse à bière de particulier.**



**ADILE de la Vendée**

**Il existe 2 aides à l'accession à la propriété en Vendée, l'une apportée par le Département et des collectivités locales sur les opérations d'acquisition de maison suivi de travaux d'amélioration énergétique et l'autre apportée sur des opérations de construction neuve (achat de terrain et construction).**

**Renseignement auprès de l'Adile au 02.51.44.78.78**

**<http://www.adil85.org>**



*Le Comité des fêtes et d'animation de Vouillé les Marais organise son vide grenier le 2 juillet 2017 ainsi que les marchés nocturnes. A cette occasion, si vous souhaitez vous investir dans une association, nous avons besoin de vous pour renforcer notre équipe.*

*Nous comptons sur vous.*

*Renseignements au 02.51.52.55.94*

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
Au Paradis des Livres  
85450 Vouillé les Marais  
Tél. 02 51 51 53 78



**La bibliothèque**

**Le PARADIS  
DES LIVRES**

Pour ce mois de mai, la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14 à 16h et les samedis de 10 à 12h.

Vous ne lisez pas beaucoup, venez nous voir, nous serons heureuses de vous accueillir. Nous avons acheté quelques nouveaux romans qui devraient vous convenir... et nous Serons ravies de vous les présenter.

Vous les gardez le temps que vous voulez, il n'y a aucune contrainte. Seul le plaisir d'échanger, de parler, un moment de convivialité... c'est ce que nous essayons de créer et nous attendons votre visite avec impatience.

Cécile, Evelyne et Chantal

**Ce mois ci nous pavoiserons le lundi 8 mai pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 et le samedi 27 mai por la journée nationale de la Résistance.**

Département de la Vendée



Nous vous remercions de bien vouloir vous présenter en mairie afin de signaler votre arrivée sur la commune. Il est également important de nous indiquer votre départ.

La Mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h (fermée mercredi et le 1er samedi du mois).

Les poches jaunes sont toujours à votre disposition dans le hall de la mairie.

Le conteneur pour les papiers est installé. De plus, nous vous rappelons qu'il est formellement **interdit** de déposer vos sacs jaunes dans les containers de la salle des fêtes.



Mr le Maire souhaiterait adresser un courrier à l'Association des Maires de France afin de signaler la mauvaise réception de la TNT pour les administrés de la commune. Si vous aussi rencontrez ce genre de problème, n'hésitez pas à nous le faire savoir afin que nous puissions faire remonter l'information soit par téléphone : 02.51.52.55.04 Courriel : [mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr](mailto:mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr) Ou bien courrier : Place de la Mairie 85450 Vouillé les Marais. N'oubliez pas de spécifier votre lieu d'habitation.